

Japonais (Plateforme Linguistique Innovante – PLI)

Mis à jour le 6 novembre 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Projet professionnel validé par le prescripteur

Public visé

Demandeur d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

80 heures

Validation

Attestation d'acquis

Certification

Non

Modalités d'évaluation

Evaluations formatives tout au long du parcours.

Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Formacode : 15254

Musclez vos compétences linguistiques !

Objectifs professionnels

- Communiquer dans des situations simples, comme définies par le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) pour le niveau débutant A1.
- Acquérir un langage professionnel en langue japonaise relatif aux secteurs du tourisme et de l'hôtellerie/restauration.

Contenu

- **Modules de découverte**
Module 1 : Langue japonaise : maîtrise des rudiments de la langue/remise à niveau/découverte
Module 2 : Vie quotidienne, communication orale (débutant)
Module 3 : Vie professionnelle, communication orale et écrite (débutant)
- **Modules professionnels**
Module 1 : Langue métier -«Hôtellerie -restauration»
Module 2 : Langue métier -«Tourisme»

Modalités pédagogiques

Ce parcours se déroule sur un rythme de 20 heures hebdomadaires et se décline selon 3 modalités :

- **Présentielle** : 100% des heures en cours en centre de formation
- **Mixte** : 60% des heures en cours en centre de formation et 40% des heures en E-learning (Accès individuel à une plateforme d'apprentissage)
- **A distance** (FOAD Formation Ouverte à Distance) : Une plateforme et un système de management de l'apprentissage (LMS) permettent d'accéder à la formation selon 2 modes : la classe virtuelle et le E-learning

Profil des intervenants

Formateurs diplômés et expérimentés dans la culture et l'enseignement du japonais

Les plus

Taux de réussite : **Non communiqué**

Japonais (Plateforme Linguistique Innovante – PLI)

Taux de satisfaction : **100%**

Taux d'insertion : **Non communiqué**

Délais et modalités d'accès

Les délais d'accès à nos formations varient de 4 mois à 14 jours en fonction du mode de financement et du nombre de places disponibles. Veuillez vous rapprocher de nos Conseillers en Formation Professionnelle pour connaître le délai qui vous concerne.

Réunion d'informations collectives, entretien téléphonique et individuel.

Financements possibles

Formation prise en charge par la Région Grand Est pour les demandeurs d'emploi

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.
Référent Handicap : Ana-Maria Bida (ABida@strasbourg.greta.fr)

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- gse@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr
- SIRET : 19672198900040
- Numéro d'activité : 4267P000867